

Le programme d'action de la CSI pour 2012 (21.10.11)

Bruxelles, le 21 octobre 2011 (CSI en ligne): Le Conseil général de la CSI, réuni cette semaine à Elewijt à proximité de Bruxelles, a fixé les priorités de l'action syndicale mondiale jusqu'à la fin de l'année 2012, en vue de combattre les atteintes aux droits des travailleurs et la perte d'emplois engendrées par l'aggravation de la crise économique mondiale.

Les principaux domaines d'action comprennent:

- le lancement d'un programme d'organisation politique, axé sur les pays où sont enregistrées de nouvelles atteintes aux droits syndicaux;
- un modèle de croissance alternatif axé sur les emplois, garantissant une protection sociale et un salaire minimum;
- le renforcement des campagnes contre les entreprises multinationales qui violent le droit des travailleurs à la représentation syndicale et de négociation collective;
- un programme intense d'activités en matière de changement climatique et d'économie verte en vue de la Conférence sur le changement climatique à Durban et du Sommet sur le développement durable Rio + 20 en juin prochain;
- le lancement de campagnes internationales conjointes pour garantir le respect des normes de l'OIT dans neuf « pays à risque »: Bahreïn, Birmanie, Colombie, Égypte, Fidji, Géorgie, Guatemala, Swaziland et Zimbabwe.

Le Conseil a, en outre, adopté une politique mise à jour sur « La migration de la main-d'œuvre: une question de travail décent » et a convenu de mesures visant à soutenir le développement syndical au Moyen-Orient et en Afrique du Nord où l'établissement d'un nouveau forum syndical démocratique arabe a été accueilli favorablement. Treize plans d'action thématiques ont été présentés au Conseil en vue de poursuivre la mise en œuvre des résolutions du 2e Congrès mondial de la CSI, notamment des initiatives visant à soutenir la syndicalisation par les travailleuses et à élargir la protection sociale. De nouvelles lignes directrices sur l'efficacité de l'aide au développement ont été approuvées en vue de la prochaine Conférence qui se tiendra à Busan <<http://www.undg.org/index.cfm?P=1412>>.

Il a également été décidé que le 3e Congrès mondial de la CSI se tiendra durant la semaine du 19 mai 2014, à Berlin.

L'affiliation de quatre centrales syndicales nationales à la CSI ont été acceptées (CTSP et CSH-Haïti, TNTUC-Tonga et VCTU-Vanuatu), alors que l'affiliation de la CLAC (Canada) à la CSI a été suspendue. Le statut d'organisation associée de la CSI a été octroyé à l'EFITU (Égypte), tandis que ce statut dont bénéficiait l'UGPJAL (Libye) a été retiré.

La réunion du Conseil a été accueillie par la CSC (Belgique), à l'occasion de son 125e anniversaire.

La CSI représente 175 millions de travailleurs/euses au travers de 308 organisations affiliées nationales dans 153 pays et territoires.

Site web: <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>.
